

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer complété et signé avant le mercredi 11 avril 2018.

Il est impératif que les noms/prénoms correspondent aux informations figurant sur les documents d'identité avec lesquels vous voyagerez (carte d'identité ou passeport). Pensez à en vérifier la validité (et à demander votre carte européenne de Sécurité Sociale). Merci de remplir lisiblement.

Chambre double ou

Chambre twin

Participant 1

Nom

Prénom

Adresse

Tel portable (usage réservé au voyage)

Email

Participant 2 (obligatoire pour chambre double ; possibilité de laisser libre pour chambre twin)

Nom

Prénom

Adresse

Tel portable (usage réservé au voyage)

Email

Chambre simple

Nom

Prénom

Adresse

Tel portable (usage réservé au voyage)

Email

Acompte : 250€ / pers. (pour deux participants, possibilité de faire un seul virement ou chèque)

Par virement : montant € payé le

Par chèque : montant € à renvoyer avec ce bulletin d'inscription

A Le **SIGNATURE :**

BULLETIN D'INSCRIPTION

La Maison de l'Architecture de Bourgogne propose à ses adhérents un voyage au Pays Basque suivant le programme ci-joint, susceptible d'être modifié en fonction d'impératifs sur place des intervenants et/ou sites visités.

Tarif : 720€ / personne en chambre double
750€ / personne en chambre simple

Bulletin d'inscription à retourner **complété et signé par courrier** **AVANT LE 11 AVRIL 2018** accompagné

- d'une **photocopie de la carte d'identité ou du passeport** utilisé pour le voyage (pour l'autocar et le passage en Espagne)
- d'un **bulletin d'adhésion 2018 à la MAB / personne** avec le règlement (si non adhérent – possibilité de s'acquitter de l'adhésion 2018 en ligne directement [en cliquant sur ce lien](#), paiement sécurisé)
- du **règlement de l'acompte** par chèque (si mode de paiement choisi)

à la Maison de l'Architecture de Bourgogne, 7 boulevard Winston Churchill 21000 DIJON

Un acompte de 250€/personne est demandé à l'inscription

- par **virement bancaire** : compte Crédit Mutuel Dijon Théâtre Mirande
IBAN : FR76 1027 8025 6800 0111 6744 564
BIC : CMCIFR2A
- par **chèque**, à l'ordre de *Maison de l'Architecture de Bourgogne*

ATTENTION : places limitées - groupe de 35 personnes maximum

Le solde du voyage sera à payer pour le 30 avril 2018 dernier délai, par chèque ou virement bancaire.

Le tarif comprend : le transport en autocar A/R Chalon-sur-Saône-Anglet, 4 nuits d'hôtel, les déplacements en autocar, les entrées sur site, les visites guidées, tous les repas (hors boisson) sauf soirée libre, mercredi midi et dimanche soir.

Le tarif ne comprend pas : le transport depuis le lieu de résidence A/R, les repas de la soirée libre, du mercredi midi et dimanche soir, l'assurance

En cas d'annulation de la part des participants après inscription, l'acompte reste dû.

Pour toute annulation du séjour moins de quinze jours avant la date du départ, le solde sera dû.

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

CP – Ville :

Tél :

Mail :

- Adhésion individuelle : 20 €
- Adhésion de soutien : à partir de 50 €
- Adhésion mécène : à partir de 100 € (l'adhésion mécène ouvre droit au reçu fiscal ; 60% déductibles des impôts)

Signature

Bulletin à retourner par courrier **complété et signé, accompagné du chèque de règlement** (à l'ordre de *Maison de l'Architecture de Bourgogne*).